

LE RITE DE LA MESSE

L'article ci-dessous rappelle brièvement les raisons pour lesquelles le rite que nous adoptons dans ce pèlerinage, est le rite traditionnel de la Messe.

Les arguments exposés sont destinés à notre formation de cadres du pèlerinage. Ils ne donnent pas lieu à une présentation méthodique durant la marche: ce n'est pas le moment favorable. En revanche, des pèlerins qui interrogent leur chef de chapitre sont en droit de recevoir une réponse les satisfaisant, au moins temporairement.

La grande délicatesse nécessaire pour aborder ces questions difficiles n'est en aucun cas un motif pour oublier, taire ou atténuer les fondements de notre attitude.

Du fait de la longueur de ce document, il n'est pas possible de s'étendre davantage, bien que l'expression de certains arguments puisse paraître trop brève. Le lecteur pourra se reporter utilement à la bibliographie. Le texte ci-dessous n'invente rien, il ne fait que résumer ce que des personnes compétentes ont déjà publié.

« *Stat crux dum volvitur mundum* ». « La Croix demeure tandis que le monde change ».

Cette devise des chartreux nous rappelle que la Croix, le Sacrifice que Notre Seigneur accomplit au calvaire, est au cœur de notre vie chrétienne. Ce signe de la Croix que nous accomplissons si souvent sur notre corps est le signe de notre Rédemption. En offrant sa vie il y a deux mille ans, pour nous sauver, le Fils de Dieu nous a réconciliés avec son Père et ouvert les portes du ciel. Et, dans sa Bonté infinie, Dieu a voulu que ce sacrifice se renouvelle quotidiennement sur nos autels, de manière non sanglante, par l'intermédiaire de ses prêtres. Oui, aujourd'hui comme hier et comme demain, le Saint Sacrifice de la Messe est le moyen par excellence que Dieu nous donne pour répandre sur le monde, le fleuve des grâces de sa miséricorde qui découlent du Sacrifice de la Croix.

Par la Messe également, Notre Seigneur se rend réellement et substantiellement présent ici-bas, sous les apparences de l'Hostie. C'est à Elle que nous devons de pouvoir venir adorer Dieu dans la moindre de nos chapelles où le Bon Dieu est là, présent, au tabernacle de nos autels. C'est ici, que nous pouvons l'appeler si justement l' « Emmanuel », le « Dieu avec nous ».

La Messe est un Sacrifice ; une victime est offerte à Dieu réalisant la notion de sacrifice. La victime étant ici Notre Seigneur Jésus-Christ, la deuxième personne de la Sainte Trinité, cette offrande est infiniment agréable au Père. La Messe est, nous dit le catéchisme, le renouvellement, de manière non sanglante, du Sacrifice de la Croix, où le Dieu fait homme, Jésus, nous a sauvés, lui, dont le nom en hébreu, signifie justement « Dieu sauve ».

« Faites ceci en mémoire de moi » avait-il dit à ses apôtres à la dernière Cène, quand Il les instituait ses prêtres. Il y a donc *quelque chose* de précis à accomplir. Il s'agit de refaire ce que

Notre Seigneur a accompli la veille de sa Passion, élément minimum que l'on retrouvera dans toutes les liturgies catholiques.

Avoir une idée exacte des rites de la Messe dans les premiers temps, est assez difficile. Les Missels n'existaient pas encore. On en trouve certains éléments de description, dans les Actes des Apôtres : les chrétiens, lit-on, se réunissaient pour la fraction du Pain (Ac.2, 42). On en trouve d'autres dans les écrits des Pères de l'Église. Un fait apparaît clairement à travers les différentes liturgies qui naîtront de par le monde : le cœur de celles-ci reste le même, fondé sur cette première Messe du Jeudi Saint. On n'a pas mis le Canon par écrit, avant le V^{ème} siècle. Mais, du moins, dès le pontificat de saint Grégoire le Grand (590-604), nous trouvons le Canon de notre Messe romaine tel qu'il est aujourd'hui, sauf le rite de l'élévation et le Memento des morts et le nom de saint Joseph dû à Jean XXIII. Les rites entourant ce Canon varieront quant à eux selon les régions ou encore les ordres religieux.

Le protestantisme, au début du XVI^{ème} siècle, s'attaque à la Messe. « Quand la Messe sera renversée, écrit Luther, je pense que nous aurons renversé la Papauté ». « J'affirme, dit-il, que tous les loupes, les homicides, les vols, les adultères, sont moins mauvais que cette abominable messe ». A sa suite, les protestants nient la valeur de la Messe comme Sacrifice, pour la réduire à celle d'un mémorial. Si, pour Luther, la présence de Dieu se mêle à celle du pain toujours présent, Calvin, lui, niera cette présence en la réduisant à une sorte de présence virtuelle au moment seul de la communion (d'où plus de Sainte Réserve où le Saint Sacrement serait adoré). Pour tous les protestants la Messe n'est donc plus un sacrifice propitiatoire pour les vivants et les morts (la célébration de la Cène est inutile pour les défunts et n'a de valeur, comme mémorial, que pour ceux qui y assistent. D'où la disparition des messes privées). Il s'agit seulement de « faire mémoire » le dimanche.

Le Concile de Trente va entreprendre alors la Contre-Réforme ; il s'agit autant de répondre aux protestants que de mener une véritable réforme dans la Sainte Église. Le Pape Saint Pie V, dans un souci d'unité dans l'Église et pour éviter la contagion de l'hérésie protestante, va codifier le Missel. Il ne s'agit pas alors, de transformer la Messe, mais d'unifier les rites de celle-ci en prenant comme référence la Messe telle qu'elle était célébrée à Rome. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle Messe. Et par respect pour les traditions liturgiques vénérables, il autorisera le maintien de tous les rites vieux de plus de 200 ans. Il publiera en 1570, la Bulle « *Quo primum tempore* », promulguant le Missel Romain, que l'on appellera par la suite, Missel de Saint Pie V ou Missel tridentin. Depuis cette date, figurait en tête du missel romain, la Bulle *Quo primum tempore* de saint Pie V, et cela jusqu'en 1970. Cette Bulle a donc été approuvée par tous les papes depuis saint Pie V jusqu'à Paul VI inclus.

Il est manifeste qu'elle donne un privilège-induit à perpétuité. Affirmer le contraire, c'est se tromper ou mentir, car on lit : « En outre, en vertu de l'**autorité apostolique**, par la teneur des présentes, concédons et donnons l'**induit** suivant (*concedimus et indulgemus*), et cela, même à **perpétuité** : *Que, désormais, pour chanter ou réciter la Messe en n'importe quelles églises, on puisse, sans aucune réserve suivre ce même Missel, avec permission (donnée ici) et pouvoir d'en faire libre et licite usage, sans aucune espèce de scrupule ou sans qu'on puisse encourir aucunes peines, sentences et censures* »...

« *Statuons et déclarons que les présentes Lettres ne pourront jamais et en aucun temps être révoquées ni modifiées, mais qu'elles demeureront toujours fermes et valables dans leur portée* ».

Paul VI n'a pas abrogé juridiquement cette loi de Saint Pie V.

En 1604, Clément VIII développera les rubriques de saint Pie V, mais exactement et dans le même esprit et selon les mêmes principes directeurs.

Le XX^{ème} siècle verra la naissance de ce que l'on a appelé le mouvement liturgique. Un regain d'intérêt pour la liturgie, encouragé par la volonté de saint Pie X d'une participation active des fidèles, va faire naître de multiples études sur ce sujet.

Avec ce désir de connaître et d'expliquer, se manifeste aussi celui d'innover : il s'agit pour certains de « revenir aux sources ». Les expériences vont se multiplier ici ou là. Le Pape Pie XII condamnera, dans son Encyclique sur la liturgie *Mediator Dei*, « l'archéologisme liturgique... ce serait sortir de la voie droite, de vouloir rendre à l'autel sa forme primitive de table, de vouloir supprimer radicalement des couleurs liturgiques, le noir, d'exclure des temples les images saintes et les statues... Nous avons appris avec une grande douleur, Vénérables Frères, que cela se produisait, et en des choses non seulement de faible, mais aussi de très grave importance : il en est en effet, qui, dans la célébration de l'auguste Sacrifice Eucharistique, se servent de la langue vulgaire... » Ce pape reformera cependant la semaine Sainte et permettra, dans certaines parties (limitées) de la liturgie, l'emploi de la langue vulgaire.

En 1960, Jean XXIII substitua aux "Rubriques générales du Missel", un nouveau Code de Rubriques. L'édition du Missel romain de 1962 contenait donc un *Ritus servandus* (les rites qu'il faut observer pendant la messe) revu où les corrections de détail étaient nombreuses par rapport au précédent. Mais l'essentiel des rites codifiés par saint Pie V n'avait pas été touché et l'*Ordo Missae* n'était pas modifié.

Le dernier concile se tint ensuite et, en décembre 1963, fut promulguée sa Constitution sur la liturgie. Elle ne demandait pas la création d'une nouvelle messe (un seul évêque en avait fait la proposition pendant la discussion de la Constitution), mais que les livres liturgiques soient restaurés. En 1965, le *Ritus servandus* fut révisé de nouveau sur quelques points. On peut dire que, d'une manière générale, il fut bien adopté : il restait dans la lignée de celui de 1570, qu'il reproduisait souvent à la lettre. Mais dans l'esprit des novateurs, il n'était qu'un « rituel de transition ». Les plus perspicaces des observateurs le virent avec l'apparition du nouveau train de changements de 1967, et ils les refusèrent.

En 1969, fut publiée la nouvelle messe, ou plus exactement les nouvelles messes de Paul VI (car il y avait déjà quatre canons différents de la messe). Elles avaient été fabriquées avec le concours actif de six protestants, afin de pouvoir être adoptées par eux ; ce qu'ils firent. D'ailleurs, il ne manque pas de déclarations protestantes autorisées. Ainsi, Max Thurian (de Taizé) affirma qu'il était désormais « théologiquement possible » de « célébrer la sainte Cène (protestante) avec les mêmes prières » que celles de la nouvelle messe ; le professeur de théologie protestante Siegwalt déclara : « Il n'y a rien dans la messe maintenant renouvelée, réformée, qui pourrait gêner vraiment le chrétien évangélique » (c'est-à-dire, protestant) [...] « Il ne m'est pas, en tant que chrétien évangélique, plus impossible de participer à la messe que de participer au culte ». Quant au Consistoire Supérieur de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine, il disait : « Nous tenons à l'utilisation des nouvelles prières eucharistiques [de Paul VI] dans lesquelles nous nous retrouvons et qui ont l'avantage de nuancer la théologie du sacrifice »

Du côté catholique, la réaction la plus autorisée fut le **Bref examen critique** de la nouvelle messe, présenté au Pape par les cardinaux Ottaviani (chargé du Saint-Office sous trois papes) et Bacci. Entre autres graves critiques, on y lit :

« La nouvelle définition [de la messe] ne contient **aucune** des données dogmatiques qui sont **essentiels** à la Messe, et qui en constituent la véritable définition. L'omission, en un tel endroit, de ces données dogmatiques, ne peut être que volontaire. Une telle omission volontaire signifie leur « dépassement » ou au moins en pratique **négation**.

« - Il est **manifeste** que les auteurs du nouvel *Ordo Missae* ont mis l'accent, de façon **obsessionnelle**, sur la **Cène** et sur la **mémoire** qui en est faite, et non pas sur le **renouvellement** (non sanglant) du **sacrifice** de la Croix.

« - Sur la finalité ultime de la Messe, qui consiste en ce qu'elle est un sacrifice de louange à la Très Sainte Trinité. Cette finalité, **ultime et essentielle**, le nouvel *Ordo Missae* la fait **disparaître**.

« - La fin prochaine de la Messe consiste en ce qu'elle est un sacrifice **propitiatoire**. Cette finalité est compromise, elle aussi.

« On retrouve dans l'Offertoire la même **équivoque capitale** que dans la définition de la Messe... Le nouvel *Ordo Missae* **dénature l'offrande en la dégradant**.

Quant à l'essence du sacrifice : « Le mystère de la Croix **n'est plus exprimé** de manière **explicite**. Il est dissimulé à l'ensemble des fidèles ».

« La raison pour laquelle le sacrifice n'est plus mentionné explicitement est que l'on a **supprimé le rôle central de la Présence réelle** ».

On insinue « un changement du sens spécifique de la **consécration** ». De plus, l'acclamation après la consécration « introduit...une **ambiguïté supplémentaire** sur la Présence réelle »...

Pour ce qui est des fidèles, leur « sacerdoce est présenté...comme s'exerçant d'une manière autonome, par l'omission de la subordination à celui du prêtre ».

Pour ce qui est du prêtre : « le rôle du prêtre est **minimisé, altéré, faussé** »... Il est le « président » et le « frère », « mais il n'est pas le ministre consacré, célébrant *in persona Christi*... On ne laisse plus apparaître ce que le prêtre catholique a de plus qu'un ministre protestant ».

« Un peu partout, diverses omissions avilissent le mystère de l'Église en le désacralisant ».

En substance, on se rapproche donc au maximum de la théologie protestante pour faire une messe acceptable par les protestants.

Il est clair, que le changement est profond et laissera beaucoup d'âmes désemparées. A vouloir rendre le mystère « intelligible » et vulgariser la liturgie, c'est la dimension sacrée qui a été mise de côté. Dès le début, la Messe est dite, dans l'immense majorité des cas, en langue vernaculaire, ôtant ainsi toute la dimension mystérieuse de cette langue latine avec laquelle on s'adressait à Dieu, pour céder la place à la

langue avec laquelle on parle tous les jours. Le prêtre n'est plus tourné vers Dieu : il fait désormais face au peuple. Les silences sont supprimés et les objets du culte (ornements, calices, autel...jusqu'à l'église même) perdent de leur beauté pour être au rang des objets ordinaires de la vie courante.

L'offertoire de la Messe, expression du sacrifice, cette prière silencieuse manifestant l'offrande faite à Dieu, se réduit à une prière de bénédiction. Les signes de croix, qui rappelaient sans cesse le sacrifice, sont jugés trop nombreux et pour la plupart supprimés. Les signes extérieurs de révérence envers la présence réelle sont pour beaucoup, gommés : les trois nappes sur l'autel ne sont plus qu'une ; la matière des vases sacrés ; la Sainte Communion est reçue, en règle générale, dans la main et debout ; suppression de la plupart des genuflexions, ainsi que de ce geste si significatif du prêtre qui joignait, depuis la consécration, le pouce et l'index de chaque main afin de ne pas perdre la moindre de ces petites parcelles d'Hostie qui restent, inévitablement, adhérentes aux doigts.

Même si pour certains de ces éléments, il est possible de trouver des origines anciennes dans telle ou telle liturgie, cette liturgie reste nouvelle et fabriquée : elle n'est pas née d'une évolution harmonieuse et homogène de la Tradition. A partir de là, la porte s'ouvrira encore plus grande à toutes les idées et réformes nouvelles : c'est, selon l'expression d'un théologien, la révolution permanente dans la liturgie.

On peut comprendre que beaucoup de catholiques aient été très affectés et désorientés par ces réformes. Certains ne s'y retrouvant plus, cesseront toute pratique religieuse. Dans le même temps, un certain nombre de prêtres et de fidèles, refuseront tous ces changements liturgiques. C'est Mgr. Lefebvre, ancien archevêque de Dakar, qui finira par « fédérer » cette réaction par la création de sa fraternité sacerdotale et l'ouverture de son séminaire à Ecône. Cette initiative sera combattue fortement par le clergé, en particulier l'épiscopat français ; cette opposition et cette exclusion continuelle de son œuvre aboutiront, malheureusement, au sacre des Evêques de 1988, dont les conséquences sont connues.

Aujourd'hui, il est bon de noter, après une trentaine d'années d'application de la réforme, certaines déclarations de grands personnages de l'Eglise. Le Cardinal Ratzinger écrivait, il y a peu, dans « *la mia vita* ». *Pie V s'était contenté de réviser le missel romain en usage à l'époque, comme cela se fait normalement dans une histoire qui évolue... il s'agissait d'un processus continu de croissance et d'épurement, sans rupture. Pie V n'a jamais créé de missel.... Le décret d'interdiction de ce missel, qui n'avait cessé d'évoluer au cours des siècles depuis les sacramentaires de l'Eglise de toujours, a opéré une rupture dans l'histoire liturgique, dont les conséquences ne pouvaient qu'être tragiques... Car on eut alors l'impression que la liturgie était «fabriquée », sans rien de préétabli, et dépendait de notre propre décision... Or, lorsque la liturgie est notre œuvre à nous, elle ne nous offre plus ce qu'elle devait précisément nous donner: la rencontre avec le mystère, qui n'est pas notre «œuvre» mais notre origine et la source de notre vie.... Je suis convaincu que la crise de l'Eglise que nous vivons aujourd'hui, repose largement sur la désintégration de la liturgie, qui est parfois même conçue de telle manière - et si Deus non daretur- que son propos n'est plus tout de signifier que Dieu existe, qu'il s'adresse à nous et nous écoute...*

Le Cardinal Decourtray, en parlant des abus, écrivait : « *Nous nous sommes tellement tournés vers l'assemblée, que nous avons souvent oublié de nous tourner ensemble, peuple et ministres, vers Dieu* ».

Quant à Mgr Gamber, liturgiste de renom, il écrira beaucoup sur la liturgie ; deux de ses livres ont été publiés par l'Abbaye du Barroux : « *La réforme liturgique en question* » et « *Tournés vers le Seigneur* ».

Depuis 1969, beaucoup de désobéissance, d'abus et de scandales se sont mêlés à cette liturgie réformée. En certains endroits, même la messe dans le nouveau rite est interdite si elle n'est pas dite face au peuple. La Communion a été refusée à des fidèles qui se mettaient à genoux ou même, simplement, désiraient la recevoir sur la langue. Des messes ont été célébrées dans n'importe quelles situations, avec des miches de pain, des carafes de vin ou pire... La porte ouverte aux changements a laissé passer un grand courant d'air dévastateur.

La suite du sacre des évêques par Mgr Lefebvre, aura donné naissance, grâce à notre Saint Père, en 1988, à un courant « traditionaliste » enfin reconnu par Rome : des fraternités, instituts, séminaires, abbayes, couvents ainsi que des chapelles, se sont ouverts ou ont été reconnus, même si l'appel du Pape (Motu proprio « *Ecclesia Dei adflicta* » du 2 juillet 1988) à une application large et généreuse de ses directives aux évêques, pour accueillir et respecter les fidèles attachés à cette tradition liturgique, n'aura pas été, dans la plupart des cas, entendu.

Cette longue histoire peut, aujourd'hui, sembler à certains, un peu dépassée : la crise serait-elle loin ? La liturgie serait-elle plus digne qu'il y a plusieurs années ? Même si la « folie » qu'on a pu voir dans les pires moments, semble derrière nous, il reste que la liturgie proposée aujourd'hui, est toujours celle dont les Cardinaux Ottaviani et Bacci avaient donné une très forte critique doctrinale... Les églises sont presque vides et les séminaires ne sont pas mieux remplis. La moyenne d'âge des prêtres en France, est de 70 ans : 2000 partent à la retraite chaque année, tandis que plus de 700 meurent... et qu'un peu plus d'une centaine seulement, sont ordonnés annuellement dans notre pays. Il est difficile de ne pas y voir un lien de cause à effet. Le besoin de sacré, de transcendance est inné : une explosion des sectes montre que malheureusement, les fidèles ne trouvent plus cette dimension sacrée dans leurs églises. C'est pourquoi ce « combat » pour la Messe reste si important et est, sans doute, une clé de la crise religieuse actuelle. La Messe est l'œuvre de la Rédemption qui s'applique sur le monde. On peut comprendre l'ardeur avec laquelle Satan s'emploie et s'emploiera pour la faire disparaître.

Les Cardinaux Ottaviani et Bacci ont écrit au pape Paul VI que « ... *le Nouvel Ordo Missae, si l'on considère les éléments nouveaux, susceptibles d'appréciations fort diverses, qui y paraissent sous-entendues ou impliquées, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXII^{ème} session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les « canons » du rite, éleva une barrière, infranchissable, contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère* ».

« *Les raisons pastorales avancées pour justifier une si grave rupture, même si elles avaient le droit de subsister en face des raisons doctrinales, ne semblent pas suffisantes. Tant de nouveautés apparaissent dans le Nouvel Ordo Missae, et, en revanche, tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure - si même, elles y trouvent encore une place - que pourrait se trouver renforcé et changé en certitude, le doute qui, malheureusement, s'insinue dans de nombreux milieux, selon lequel des vérités toujours crues par le peuple chrétien, pourraient changer ou être passées sous silence sans qu'il y ait infidélité au dépôt sacré de la doctrine auquel la foi catholique est liée pour l'éternité* »...

Ainsi, il est de notre devoir de garder l'orthodoxie de notre foi et la dimension sacrée de la liturgie, en conservant la Messe romaine de saint Grégoire le Grand et de saint Pie V, qui n'a jamais été légalement

abolie par un pape, comme l'a rappelé une Commission de 9 cardinaux consultée sur ce sujet, par notre Pape, et dans laquelle siégeait le cardinal Stickler, qui en a témoigné en mai 1995.

C'est donc, ce que nous nous efforçons de faire, à notre petite mesure, à travers le pèlerinage de Chartres et, c'est ce que font les Fraternités et Instituts utilisant les anciens livres liturgiques. Ce n'est ni une position frileuse ou passéiste : l'attrait immense chez les plus jeunes qui la découvrent, est un signe d'espoir pour demain. Malgré une opposition encore farouche et des lieux de culte accordés à ses fidèles, au compte-gouttes, les vocations fleurissent dans des séminaires devenant vite trop étroits. A nous de faire en sorte, tant par notre prière que par notre détermination et notre demande patiente aux évêques, que demain soit accordée enfin, à tous ceux qui le désirent, la possibilité de se sanctifier dans cette tradition liturgique, comme tant de saints au cours des siècles. Et cela pour le salut du monde et la plus grande gloire de Dieu.

UN PRETRE DIOCESAIN

